

28/05/2018

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi, le 28 mai 2018 à 19 h 30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du Code municipal, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Mesdames les conseillères : Joanne Leblanc
Maylis Toulouse

Messieurs les conseillers : Pierre Bergeron
Daniel Sabourin
Daniel Groleau
Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Daniel Le Pape, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Richard Tanguay, maire, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il avise le conseil de même que les personnes présentes que, tel que requis par l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil portent exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

#2 CONSTATATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'ordre du jour
3. Adjudication de contrat de fourniture d'enrobés bitumineux
4. Adjudication de contrat pour la réparation et / ou la correction de pavage de rues 2018
5. Levée de la séance

Monsieur le maire, Richard Tanguay fait lecture de l'ordre du jour.

#3

ADJUDICATION DE CONTRATS POUR LA VOIRIE (FOURNITURE D'ENROBÉ BITUMINEUX)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à un appel d'offres sur invitation portant le numéro 2018-05-15 (fourniture d'enrobé bitumineux, incluant le transport), conformément aux lois en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant cet appel d'offres furent ouvertes, tel que précisé dans le document d'appel d'offres, le 15 mai 2018 à 13h00 ;

2018-082

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les prix les plus bas conformes (en caractère **gras**), parmi les soumissions reçues, soient et sont retenus, à savoir :

Fournisseurs	Fourniture d'enrobé bitumineux EB10S
Pavage Centre Sud du Québec Inc.	87.75 \$ / T.M.
Construction D.J.L. Inc. (Eurovia)	89.50 \$ / T.M.
Sintra Inc.	87.50 \$ / T.M.

QUE l'entreprise Sintra Inc. soit retenue pour fournir l'enrobé bitumineux EB10S au coût de 87.50 \$ / T.M. et le tout incluant le transport mais excluant les taxes fédérales et provinciales.

QUE le directeur général soit autorisé à procéder à l'achat d'enrobé bitumineux pour un montant approximatif de 70 000 \$ en respectant toutefois les sommes prévues au budget.

ADOPTÉE

#4

ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA RÉPARATION ET LA CORRECTION DE PAVAGE DE RUES 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Weedon doit effectuer des travaux de réparation et / ou correction de pavage de la rue Brière et du chemin de la Carrière dans le secteur de St-Gérard ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Weedon désire procéder à l'octroi d'un contrat pour la réparation et / ou la correction de pavage de rues pour l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QU' il s'agit d'un contrat qui peut être octroyé de gré à gré sans procéder par appel d'offres, conformément à la loi, en raison des montants en jeu ;

2018-083

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'octroyer le contrat de réparation et / ou correction de pavage de rues à l'entreprise Pavage Estrie-Beauce au prix forfaitaire de 21 740\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

#5

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2018-084

À 19 h 38, Madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance extraordinaire.

Daniel Le Pape
Directeur général / secrétaire-trésorier
par intérim

Richard Tanguay
Maire